



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/06/13

Reçu en Préfecture le : 26/06/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 juin 2013
D - 2013/385

Aujourd'hui 24 juin 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présidence de Mr Hugues Martin de 15h45 à 16h45-Mr le Maire quitte la séance de 16h10 à 16h45.

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h00)

Excusés :

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Maxime SIBE, Madame Chafika SAILOUD, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Approbation de l'avant-projet définitif. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché de maîtrise d'œuvre n°2012-405 a été confié, le 03 octobre 2012, au Groupement HOERNER & ORDONNEAU (mandataire) / Bureau BAROQUE / WONDERFULIGHT / BETYLE en vue de l'aménagement et de la scénographie du Centre d'Interprétation et de l'Architecture et du Patrimoine (C.I.A.P.) dans un local sis Place de la Bourse.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève 345 000 € HT – valeur avril 2012.

Le Maître d'œuvre vient de remettre l'Avant-Projet Définitif dont le contenu a été examiné et validé par les services concernés.

Le montant des travaux a été estimé à 422 884,31€ HT – valeur mai 2013.

En effet, ce coût intègre le renforcement des performances thermiques du bâti dans le cadre de la démarche de haute qualité environnementale notamment le remplacement des menuiseries extérieures par du double vitrage à faible émissivité, la réduction des consommations électriques (éclairage à efficacité lumineuse élevée).

Compte tenu de l'ensemble des éléments précités, le montant du marché de maîtrise d'œuvre doit être modifié dans les conditions suivantes :

Marché n°2012-405 - Groupement HOERNER & ORDONNEAU (mandataire)/Bureau BAROQUE/WONDERFULIGHT/BETYLE

	Montant en € HT
Montant initial du marché	44 730,00
Montant du présent avenant	4 893,46
Nouveau montant du marché	49 623,46

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- adopter l'Avant Projet Définitif,
- signer l'avenant du marché de maîtrise d'œuvre au marché précité, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324 – article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 juin 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE